

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE :

CHOISIR SON PARCOURS

Lidia Auclair. Provisure du LGT Philippe Kieffer.
Daniel Touvenot. Provisur adjoint.

Ghassen Mahroug - Michèle Ninassi. Psychologues
éducation nationale.

CIO d'Argenteuil. 14 rue Alfred Labrière. 01 39 98 02 79.
Permanences au lycée le mardi en journée, le mercredi et jeudi matin.

Nouvelle étape en 2de GT : Individualisation du parcours de chacun

Mosaïques de situations
face aux projets d'études
et/ou de métier



Faire un choix =
trouver un
EQUILIBRE

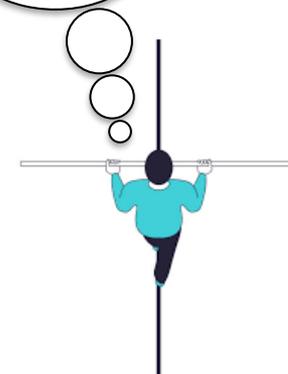
JE SAIS ce que je veux
faire

JE NE SAIS PAS
Ce que je veux faire

Quels sont mes
questionnements?
Mes ressources ?
Mes freins ?

J'AI LES COMPETENCES
pour ce parcours

JE N'AI PAS (encore ?) LES
COMPETENCES pour ce parcours



Le calendrier de l'année



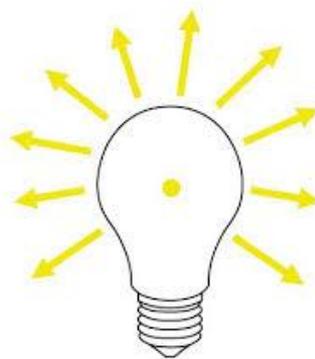
Mieux se connaître :
centres d'intérêts,
valeurs, critères de
choix



Déterminer sa voie de
formation

Différencier Orientation et Affectation

Obtenir une place dans
un établissement



Les représentations VERSUS la réalité
S'informer – visiter – mini-stages



Au 2^e trimestre

Avant le conseil de classe du 2^d trimestre, chaque famille formule des **vœux provisoires d'orientation**

La « fiche dialogue » sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.

Voie générale

Voie
technologique

Le conseil de classe émet **des recommandations** sur ces souhaits



La réorientation en voie professionnelle fait l'objet d'un traitement particulier : démarche construite et anticipée

Selon les cas :

Ces souhaits font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de **1^{ère} générale**.

Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui feront l'objet d'une **décision d'orientation** au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

Les procédures d'affectation

- Voie générale : L'élève demeure sectorisé dans son lycée en fonction de son domicile. Si un enseignement de spécialité demandé n'est pas proposé au lycée, l'élève peut demander à changer de lycée (fiche spécifique à renseigner en fin d'année)
- Voie technologique : l'affectation via AFFELNET-LYCÉE en mai- juin concerne 6 séries : STAV, STHR, STI2D, STL, STMG et ST2S.

Le barème pris en compte est constitué des moyennes des notes trimestrielles de l'année en cours.

Il n'y a pas de priorité pour les élèves déjà inscrits dans l'établissement demandé. Pour STMG, une priorité géographique est donnée pour les lycées d'accueil du bassin de formation.

- Voie professionnelle : Affectation via AFFELNET-LYCÉE. Le bien-fondé d'une demande de passerelle (fiche spécifique) est examinée en juin par une commission pédagogique départementale. L'avis de cette commission est pris en compte ainsi que les résultats scolaires de l'année.



VOIE GÉNÉRALE OU VOIE TECHNOLOGIQUE



LA VOIE GÉNÉRALE

3 enseignements de spécialité au choix parmi 13 :

- > arts
- > biologie, écologie (dans les lycées agricoles uniquement)
- > éducation physique, pratiques et culture sportives
- > **histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- > **humanités, littérature et philosophie**
- > **langues, littératures et cultures étrangères et régionales**
- > littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- > **mathématiques**
- > **numérique et sciences informatiques**
- > **physique-chimie**
- > **sciences de la vie et de la Terre**
- > sciences de l'ingénieur
- > **sciences économiques et sociales**

* Présent au lycée

LA VOIE TECHNOLOGIQUE : 8 bacs

- > **S2TMD** (Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)
- > **ST2S** (Sciences et technologies de la santé et du social)
- > **STAV** (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)
- > **STD2A** (Sciences et technologies du design et des arts appliqués)
- > **STHR** (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)
- > **STI2D** (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)
- > **STL** (Sciences et technologies de laboratoire)
- > **STMG** (Sciences et technologies du management et de la gestion)

* Quasi inaccessible en fin de 2de GT

VOIE GÉNÉRALE

La première
et la terminale

Enseignements
communs obligatoires

Options
facultatives

Première :
3 enseignements
de spécialité
3 X 4h

Terminale :
2 enseignements
de spécialité sont
conservés
2 X 6h

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Les élèves de la voie générale suivent des **enseignements communs** :

Enseignements communs	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

+ 1h30 de mathématiques
pour les élèves qui ne
choisissent pas la
spécialité mathématiques

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

■ Les lycées proposent des enseignements de spécialité parmi les suivants:

- **Mathématiques**
- **Physique-chimie**
- **Sciences de la vie et de la Terre**
- **Sciences économiques et sociales**
- **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Langues, littératures et cultures étrangères et régionales**
- **Numérique et sciences informatiques**

Dans tous les lycées

Plus rares

- Sciences de l'ingénieur
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)
- Education physique, pratiques et culture sportives (à compter de la session 2023)

■ Si l'élève souhaite choisir un enseignement de spécialité qui n'est pas offert par son établissement il peut demander à le suivre dans un autre établissement

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES (actuellement dans le Bassin)

	Histoire , géographie, géopolitique et sciences politiques	Langues, littérature et cultures étrangères	maths	Physique- Chimie	Sciences de la Vie et de la Terre	Sciences éco. et sociales	Humanités, littérature et philosophie	Arts	Littérature, langues et cultures de l'antiquité	Numérique et sciences informatique	Sciences de l'ingénieur	Education Physique, pratique et culture sportives
Lycée G. Braque		Ang/Esp										
Lycée J.V. Daubié		Ang/Esp						A.P				
Lycée J. Jaurès		Ang.										
Lycée N. et F. Léger		AMC/Esp										
Lycée de Bezons		Ang.										
Lycée Montesquieu		Ang/Esp/ AMC						Th				

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

- Des enseignements optionnels pour **élargir sa culture** ou compléter son profil :
 - En première et en terminale les élèves de la voie générale peuvent choisir un enseignement optionnel parmi :
 - Langue vivante C
 - Arts : arts plastiques, cinéma-audio visuel, danse, histoire de l'art, musique, théâtre.
 - Langue des signes française (LSF)
 - Éducation physique et sportive
 - Langues et cultures de l'Antiquité (cumulable avec une autre option)
 - En terminale, les élèves peuvent également ajouter un enseignement optionnel pour élargir leurs possibilités d'études supérieures :
 - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
 - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

STL



STMG



STHR



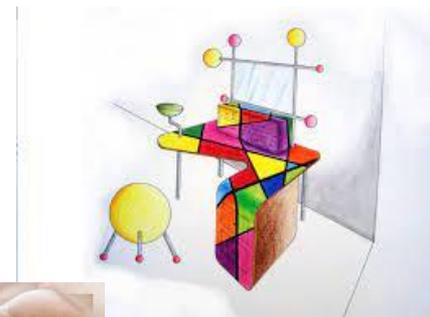
STI2D



VOIE TECHNOLOGIQUE

STD2A

La première et la terminale



STAV



ST2S



S2TMD



VOIE TECHNOLOGIQUE

La première et la terminale

Enseignements
communs obligatoires

Options
facultatives

Première :
3 enseignements
de spécialité
prédéterminés par la
série

Terminale :
2 enseignements
de spécialité sont
conservés
prédéterminés par
la série

LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

■ Enseignements communs :

- Français (en première) : 3h
- Philosophie (en terminale) : 2h
- Histoire Géographie : 1h30
- Langues vivantes (A et B) + enseignement technologique en langue vivante (ETLV) : 4h de langues vivantes (dont 1h d'ETLV)
- Education physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h sur l'année
- Accompagnement au choix de l'orientation : 54h à titre indicatif sur l'année

HORAIRES EN PREMIÈRE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

SÉRIES	3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRES
S2TMD	Économie, droit et environnement du spectacle vivant Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	3h 5h30 5h30
ST2S	Physique-chimie pour la santé Biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales	3h 5h 7h
STAV	Gestion des ressources et de l'alimentation Territoires et sociétés Technologie	6h45 2h30 3h
STD2A	Physique-chimie Outils et langages numériques Design et métiers d'art	2h 2h 14h
STHR	Enseignement scientifique alimentation – environnement (ESAE) Sciences et technologies culinaires et des services Économie-gestion hôtelière	3h 10h 5h
STI2D	Innovation technologique Ingénierie et développement durable (I2D) Physique-chimie et mathématiques	3h 9h 6h
STL	Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	5h 4h 9h
STMG	Sciences de gestion et numérique Management Droit et économie	7h 4h 4h

HORAIRES EN TERMINALE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

SÉRIES	2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	Horaires
S2TMD	Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	7h 7h
ST2S	Chimie, biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales	8h 8h
STAV	Gestion des ressources et de l'alimentation Territoires et technologie	6h45 4h30
STD2A	Analyse et méthodes en design Conception et création en design et métiers d'art	9h 9h
STHR	Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentaire environnement (ESAE) Économie-gestion hôtelière	13h 5h
STI2D	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec un enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique Physique-chimie et mathématiques	12h 6h
STL	Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	5h 13h
STMG	Management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion Droit et économie	10h 6h

OU TROUVER des INFORMATIONS ? AVEC QUI PARLER ?

Des spécialités de la voie générale ? De la voie technologique ?

Les programmes sont accessibles en ligne :

<https://www.education.gouv.fr/les-programmes-du-lycee-general-et-technologique-9812>

Psy En (au lycée ou au CIO)

Professeur principal

Professeur documentaliste

Professeur de chaque discipline

Du projet postbac :

Lire les fiches des formations accessibles via PARCOURSUP

<https://www.parcoursup.gouv.fr>

Etudiant ambassadeur

Enseignants lors des Portes ouvertes

Responsable pédagogique de la formation

« outils » accessibles via l'ENT



Médiacentre

Un onglet dédié à l'orientation avec des sites Internet utiles de la 2de à l'enseignement supérieur

e-sidoc : le portail documentaire du CDI

e-sidoc Réseau Canopé

LGT-PHILIPPE KIEFFER-CORMEILLES-
EN-PARISIS

Orientation

Dans cet espace, vous retrouverez une sélection de sites pour vous aider à faire vos choix d'orientation.

Si vous souhaitez prendre un rendez-vous avec Madame Ninassi, psychologue-EN, vous pouvez lui envoyer un mail via l'ENT.

Son bureau se trouve au fond du CDI.

Orientation - Lycée Philippe Kieffer

ORIENTATION AU LYCÉE	SECTEURS PROFESSIONNELS	FILIÈRES DE FORMATION
<p>L'ONISEP</p> <p>L'Onisep produit et diffuse toute l'information sur les formations et les métiers. Il propose aussi des services aux élèves, aux parents et aux équipes éducatives (orientation en ligne, sites spécialisés).</p> <p> ⓘ 🔗</p>	<p>GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE</p> <p>Portail de l'orientation et de la formation du secteur du numérique</p> <p> ⓘ 🔗</p>	<p>PARCOURSUP</p> <p>On le connaît comme le site dédié à l'orientation et l'affectation des élèves de terminale, mais c'est également une mine d'informations accessible à tous les élèves sur les établissements de formation en France (mise à jour annuelle courant décembre)</p> <p> ⓘ 🔗</p>
<p>ORIANE INFO</p>		



Moi

Des **questionnaires** qui vous interrogent sur vos **intérêts**, le **type d'études** qui pourraient vous convenir, vos **compétences** et vos **valeurs**.

- › Mes intérêts professionnels
- › Les métiers que je préfère
- › Mes Valeurs
- › Mes compétences générales
- › Le type d'études qui me conviendrait
- › Mon projet de vie **Nouveau**



Le Lycée

Des informations complètes sur **les filières en lycée général et technologique**.

- › Le nouveau bac
- › Après la seconde, la voie générale
- › Après la seconde, la voie technologique
- › Je simule mon bac général
- › Je simule mon bac technologique
- › Parcoursup
- › Quizz : Comment se passe le bac ?



Après le bac

Pour acquérir les grands repères de l'enseignement supérieur et obtenir des informations essentielles sur **les formations** et sur **les métiers**.

- › Le supérieur par type d'études
- › Le supérieur par secteur d'activités
- › Le minidico des métiers
- › Quiz : BTS ou BUT ?
- › Où sont inscrits les bacheliers dans le supérieur ?

<https://www.onisep.fr/>

L'information
pour l'orientation

Je recherche un métier, une formation, un établissement...

Rechercher

Je contacte un conseiller [↗](#)

Les portes ouvertes de votre
Académie, c'est ici :

<https://www.ac-versailles.fr/jpo>

<https://www.oriane.info/>

Collégien

Lycéen

Étudiant

Apprenti

En activité
professionnelle

En recherche
d'emploi

[Retour à l'accueil](#)

vous êtes en

seconde générale et technologique

vous voulez poursuivre en

voie générale

[Comment ça marche ?](#)

Testez vos combinaisons
en sélectionnant 3 enseignements de spécialité

-  Arts
-  Biologie-écologie
-  Éducation physique, pratiques et culture sportives
-  Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
-  Humanités, littérature et philosophie
-  Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
-  Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
-  Mathématiques
-  Numérique et sciences informatiques
-  Physique-chimie
-  Sciences de l'ingénieur
-  Sciences de la vie et de la Terre
-  Sciences économiques et sociales

-  Arts et industries culturelles
-  Droit et sciences politiques
-  Informatique, mathématiques et numérique
-  Lettres, langues et communication
-  Santé
-  Sciences du vivant et géosciences
-  Sciences économiques et de gestion
-  Sciences humaines et sociales
-  Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques
-  Sport et activités physiques

 Faire une nouvelle simulation

 Ces enseignements de spécialité près de chez moi

Le succès est un iceberg

ON
S'ACCROCHE
!!

Ce qui se voit

Ce qui ne se voit pas

Vos efforts

Vos méthodes de travail

Votre engagement

Votre persévérance

Vos tentatives

Vos déceptions

Vos erreurs

Vos échecs

Vos bonnes habitudes



Merci de votre attention

Des questions ?



LE BACCALAURÉAT

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et 1 épreuve orale terminale (« grand oral »).
 - Ces épreuves sont organisées sur un modèle comparable aux anciennes épreuves du baccalauréat.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
 - **30 % correspondant à la moyenne de l'élève au cours du cycle terminal en** histoire-géographie, LVA-LVB, enseignement scientifique dans la voie générale ou mathématiques dans la voie technologique, et EPS. Chacun de ces cinq enseignements compte à poids égal, soit 6 %, sur le cycle terminal ;
 - **8%** correspondant à la moyenne dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première ;
 - **2%** correspondant à la moyenne dans l'enseignement moral et civique, sur le cycle terminal.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves terminales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

CALCUL DE LA NOTE DU BAC

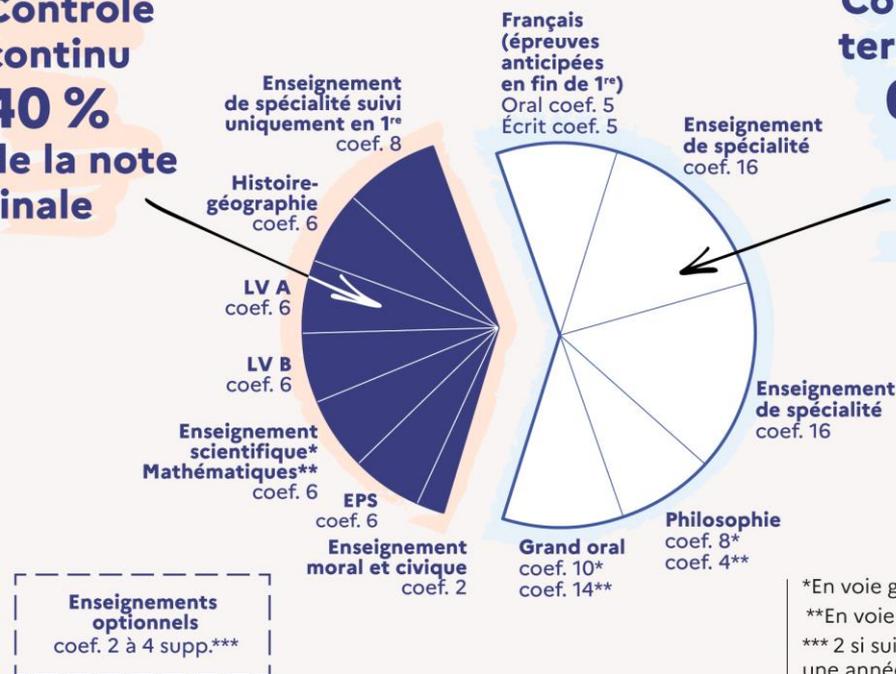
BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale



Contrôle continu
40 %
de la note finale

Contrôle terminal
60 %
de la note finale



*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale

